

## Port-des-Barques. Habiter une presqu'île périurbaine

► François Rochon

Les nouvelles approches par les géographes, architectes et philosophes de la notion d'habiter permettent à un jeune chercheur de proposer un regard original sur un phénomène largement répandu, la périurbanisation. Après l'analyse des paysages, permettant de dégager leurs possibles attraits pour les résidents, sont examinées les différentes phases de l'extension des pavillons dans une commune du Pays Rochefortais, mettant en relief raisons et manières d'habiter, qui renvoient à des phases de l'urbanisation des modes de vie. Dans un site marqué par la richesse des paysages, le caractère paisible de son ambiance et la proximité de Rochefort, anciens et nouveaux habitants, actifs et nombreux retraités, sont conduits à réinventer le quotidien.

Parler du « périurbain » est aujourd'hui chose commune, mais cet espace d'urbanisation récente<sup>1</sup> se définit mal : pas vraiment la ville, plus vraiment la campagne. On l'imagine souvent comme un espace captif ou dépendant, pauvre en ressources intérieures. En effet, construire des pavillons pour retrouver la nature, c'est d'abord la faire disparaître<sup>2</sup>.

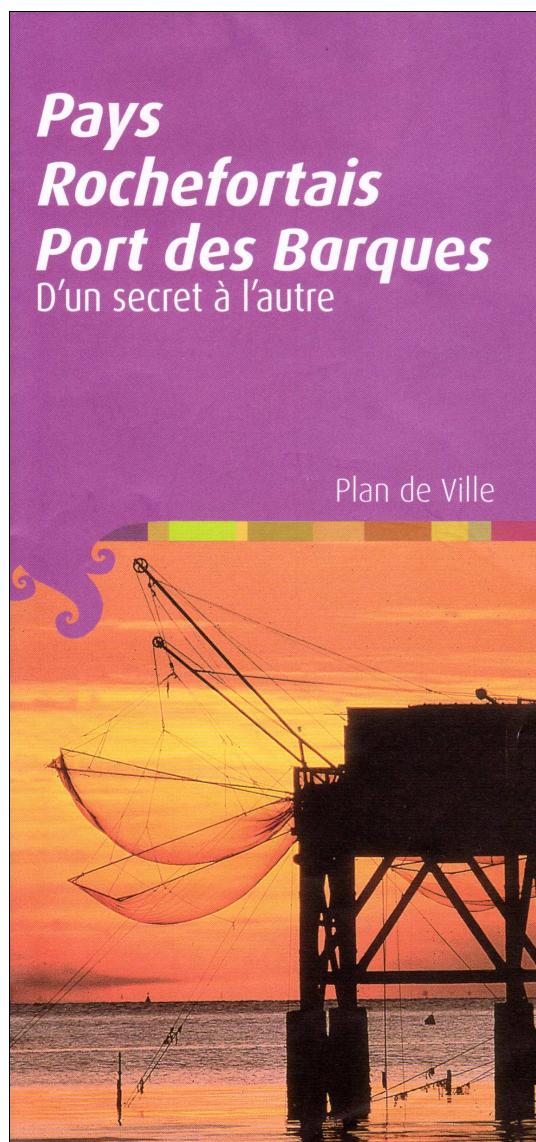
Dans cet article, l'intention est de proposer un autre regard, pour montrer que le périurbain est peut-être autre chose qu'une nouvelle banlieue-dortoir délimitée. Aussi s'attachera-t-on ici seulement à prendre la mesure du phénomène : la « périurbanisation », qui correspond à la traduction spatiale, localisable, d'évolutions importantes de notre société contemporaine, marquée par l'urbanisation générale des modes de vie. Il s'agit alors de qualifier, décrire la mutation des territoires, pour lesquels le strict modèle radioconcentrique<sup>3</sup> perd de sa pertinence.

A travers Port-des-Barques, une petite commune littorale du Pays Rochefortais d'environ 2.000 habitants aujourd'hui, explorons les caractères d'un événement certes ordinaire – une « révolution » pavillonnaire – mais là où un nouveau visage urbanisé se confronte directement aux paysages, amenant anciens et nouveaux habitants à réinventer le quotidien, à la recherche d'un nouvel équilibre.

<sup>1</sup> Le néologisme proposé par l'INSEE date des années 1960.

<sup>2</sup> Une contradiction mise en avant par Augustin Berque, auteur de nombreux ouvrages sur le paysage (voir notamment *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Champ Vallon, 1994, ou *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000).

<sup>3</sup> Penser l'organisation d'un territoire selon le rayonnement des villes, à partir de leur centre, cœur de l'activité et des pouvoirs.



Comment l'imaginaire est sollicité par l'image et le texte dans le dépliant de l'Office du Tourisme

## Une commune périphérique à l'horizon marin

La géographie contemporaine ne se contente plus de proposer une analyse « objective » des paysages par l'explication de la morphologie et de la succession des activités des hommes ; elle intègre en particulier les « représentations » pour interroger notre rapport à l'espace. Le paysage mérite d'être interprété comme construction culturelle, qui n'a donc pas le même sens selon les époques et leur système de valeurs, à partir d'imaginaires puisant leurs références, plus ou moins stéréotypées, dans la perception des éléments naturels ou dans l'histoire, renvoyant au patrimoine. Il participe à l'analyse de ce qu'est « habiter », une notion qu'on mobilise aujourd'hui à la fois sur le thème de la vie quotidienne (on étudie de plus en plus les « modes d'habiter ») et plus généralement sur l'évolution du phénomène urbain, qui renvoie au positionnement de l'individu (en s'intéressant non seulement aux choix et parcours résidentiels, mais aussi à la dimension sensible de notre relation avec les lieux).



La Passe aux Bœufs et l'île Madame

### Se positionner sur la presqu'île : regarder les îles

Certainement plus qu'ailleurs, Port-des-Barques se définit d'abord par son site<sup>4</sup>. Presqu'île étroite au sud de l'estuaire de la Charente, précisément à son embouchure, cet espace se prolonge par l'île Madame, reliée au continent grâce à un cordon de sable naturel, la « Passe aux Bœufs », recouvert à chaque marée. Cette particularité contribue à son caractère « étonnant » et son « mystère », la différenciant nettement des « autres îles voisines des

<sup>4</sup> Un terme souvent repris dans le dépliant de l'Office du Tourisme de la commune, au double sens évocateur. Une focalisation sur la configuration des paysages naturels, qui renvoie aussi à un lieu à investir, à découvrir pour éventuellement s'y installer (selon la définition de Jacques Lévy dans son *Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés*).

pertuis » selon le dépliant de l'Office du Tourisme. La côte présente plusieurs falaises au nord et au sud ; le promeneur ressent assez peu les effets du léger relief de la presqu'île, dont l'altitude varie de 0 à 15 mètres. L'espace apparaît donc comme propice à la randonnée et à la pêche à pied.

Habité très tôt<sup>5</sup>, le site fut occupé notamment par une villa gallo-romaine viticole<sup>6</sup>, dont la plupart des habitants connaît l'existence. Mais curieusement, la participation au grand moment de l'histoire du territoire n'est pas du tout mise en avant aujourd'hui, et reste souvent méconnue. La presqu'île comptait en effet parmi les sites défensifs de l'arsenal de Rochefort au XVII<sup>e</sup> siècle. On y avait édifié un fort au sud, au lieu dit « le Peu »<sup>7</sup>, point d'observation essentiel et dernière défense avant celles du fleuve, au cas où l'ennemi serait parvenu à franchir le pertuis de Maumusson. Une batterie avait été disposée à l'emplacement actuel du calvaire<sup>8</sup>, dont le muret d'enceinte suit le plan (*voir les cartes*). Et en plus de l'autre fort dans l'île Madame, avait été ébauché un vaste troisième fort sur la butte de Chagnaud, dont les fondations apparaissaient encore sur les photographies aériennes, avant la construction

des lotissements. Aujourd'hui les traces de la présence de ces quatre défenses de l'arsenal sont bien discrètes et laissent totalement place au paysage, riche de ses multiples points de vue sur l'ailleurs.

Du nord-est, à proximité de la Fontaine royale de Lupin, jusqu'au site ostréicole de Piédemont, ouvert

<sup>5</sup> Des vestiges paléolithiques et néolithiques ont été trouvés sur l'île Madame et la presqu'île (voir M. Favre, *Roccafertis* n° 3, 1989).

<sup>6</sup> La SGR (C. Landraud et Ph. Duprat) a entrepris à la fin des années 1980 des fouilles de cette villa dont les bâtiments se situaient près du cimetière (voir Ph. Duprat « La villa viticole des Chapelles à Port-des-Barques », *Roccafertis* n° 26, sept. 2000, p. 196-197).

<sup>7</sup> Il s'agit actuellement de l'ancienne décharge publique en friche.

<sup>8</sup> Lequel rappelle le « martyr » des prêtres réfractaires, dont la commémoration fait l'objet d'un pèlerinage annuel.



sur le coureau d'Oléron au sud annonçant l'océan, le paysage se révèle d'une exceptionnelle variété, vu du littoral. En suivant la côte, on peut successivement distinguer vers le nord, le Fort la Pointe ou « Fort Vasoux », puis Fouras et la Pointe de la Fumée, lancée vers l'île d'Aix, et le Fort Enet exactement entre les deux. Progressivement se dessinent ensuite les contours de l'île Madame, repère premier de cet univers maritime, dont la longue façade du fort, marquant massivement l'occupation du lieu, pourrait prendre les atours d'un château grand siècle.

Avant l'entrée de la Passe aux bœufs, se dessinent au loin, par temps clair, l'île de Ré et son pont, au bout duquel se dressent les grands silos du port de la Pallice. En continuant ce chemin littoral, on découvre à l'ouest l'île d'Oléron dans toute sa longueur : une fine bande bleutée, rencontre entre le ciel et l'étendue de mer ou de vase irisée. Progressivement les pontons des carrelets ont colonisé cet espace, comme autant d'avancées fragiles sur le domaine de la mer, animant la falaise.

La richesse des points de vues à Port-des-Barques s'avère donc indéniable, bien différente d'un unique panorama, à partir duquel l'observateur se positionne, toujours au centre. On peut en effet relever deux grandes dimensions qui interfèrent lors de notre confrontation à un large paysage : l'une mobilisant toute la construction sociale de notre regard (assez différenciée suivant nos cultures et qui varie aussi en fonction du lieu et du moment) ; l'autre plus immédiate et plus partagée, nous renvoyant à la perception de notre spatialité par notre sensibilité, sur un registre « poétique ».

Ici on ne prend pas seulement la mesure de l'étendue, comme on peut le faire depuis la tour de Broue voisine, en embrassant d'un seul regard le marais ; on repère des éléments, on est confronté à une multitude de figures isolées dans la mer ou échouées dans l'estuaire. Au premier rang, les îles proches ou lointaines qui évoquent chacune des ambiances distinctes, des situations différentes d'isolement, comme par exemple : le frisson d'un moment choisi à l'île Madame (elle est en effet – seulement – accessible à chaque marée basse), le monde merveilleux de l'enfance d'un Pierre Loti ou la respiration très attendue d'un parisien à Oléron, le prolongement chic de la ville aux couleurs subtiles de Ré. Ces îles renvoient cependant toutes à des lieux isolés et accessibles, toujours différents des très longues plages de sable sans fin, battues par les vagues d'un océan à l'horizon pur, nous ramenant à une autre figure de notre condition spatiale<sup>9</sup>. Derrière

ses points de vues, en convoquant le registre des représentations, Port-des-Barques disparaît, la presqu'île s'estompe comme lieu de l'ailleurs à l'identité perdue.



En haut : l'autre rive de l'embouchure de la Charente vue du bourg ; au-dessous, l'île d'Oléron vue de Piedmont



Tableau de Gaston Boucart, paysage de la presqu'île, années 1950

<sup>9</sup> A ce sujet, signalons la récente exposition « Art et Paysage, 44 regards contemporains sur la nature » du Musée de l'Echevinage à Saintes, où l'on pouvait voir à quelques mètres les unes des autres des

œuvres de Louis A. Auguin (années 1880) et de Benjamin Swaim (époque contemporaine), dont le regard sur la mer et l'horizon ne sont pas étrangers, à un siècle d'écart pourtant.



Au-dessus, extraits de la carte du cours de la Charente levée en 1856-58 par MM. Delbalat, Manen, Vidalin, Service hydrographique de la Marine 1888 (Arch. SGR) ; au-dessous, extrait de la carte IGN au 1/25 000<sup>e</sup>





### Le court épisode de l'ambition balnéaire (années 1950-1960)

La presqu'île portbarquaise demeura longtemps l'écart des gens de la mer au sein de la commune de Saint-Nazaire-sur-Charente, faite de champs et de marais rassemblés autour d'un tout petit bourg de quelques rues. Port-des-Barques, le village de pêcheurs, était plus grand et plus structuré, avec son urbanisation littorale aux voies rigoureusement parallèles. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'ensemble fut fixé par la protection d'un muret de pierre, juste percé pour la longue jetée du port. En regard, au sud, le petit port de Piédemont lui était relié par l'avenue «des deux Ports». L'ensemble était complété à l'ouest par la cale des Anses.

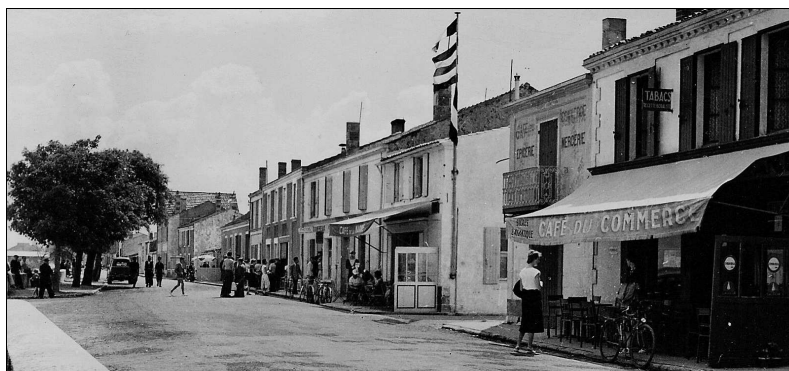


Un pêcheur sur la jetée (carte postale)

Durant l'entre-deux-guerres, ce lieu semblait fonctionner immuablement dans un isolement géographique et certainement aussi social, le dur travail de la mer ne bénéficiant pas d'une image valorisée. Les rues étaient faites de coquilles pilées et l'eau des puits étant saumâtre, un marchand d'eau douce s'était installé sur la place. La culture des huîtres et coquillages et la pêche n'apportaient guère la prospérité. Le souvenir du fort de l'île Madame utilisé comme prison militaire jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale ne contribuait pas non plus à une image valorisante du lieu. L'annexe de l'hôpital de la Marine, reconvertie par la suite en orphelinat puis colonie de vacances, apparaissait probablement comme une intruse, avec son architecture d'inspiration coloniale. Seules quelques villas de vacances le long de la falaise nord annonçaient modestement un lien avec l'extérieur.

Le meilleur moyen de rattacher Port-des-Barques « au monde » revenait peut-être paradoxalement à le dissocier de sa commune mère, pour l'imposer comme entité à part entière. C'est du moins l'idée saugrenue que Maurice Becuwe s'attacha à mettre en œuvre<sup>10</sup>. Haut fonctionnaire de la IV<sup>e</sup> République, plusieurs fois directeur de cabinet du Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères Georges Bidault, il trouva en Port-des-Barques un lieu calme et sain pour la santé fragile de son épouse et le théâtre possible de la poursuite de ses ambitions politiques. La création de la commune eut lieu sous son impulsion en 1947. Peu à peu les routes furent goudronnées et l'eau courante arriva. Une mairie moderne fut construite à la place d'un ancien marécage et le camping familial, à la mode à l'époque, se développa. On projetait aussi une retenue d'eau, le creusement d'un lac.

La commune prit son envol, embaucha un secrétaire de mairie en 1950. Mais le tout nouveau maire, venu d'ailleurs, mesurait mal l'importance d'associer et de convaincre avec patience la population du bien-fondé de ses projets. Un clivage s'approfondit entre le fondateur de la commune et sa population à l'identité locale forte, révélée par une prétendue modernité inattendue. Pourtant le village de pêcheurs affirma son autonomie comme station balnéaire, qui n'atteignit cependant jamais l'ampleur de celle de Fouras, en face.



Cafés du front de mer et camping dans les années 1960-70 (cartes postales)

<sup>10</sup> Maurice Becuwe fut le 1<sup>er</sup> maire de 1947 à 1956.

## La révolution pavillonnaire : vers un autre visage

### Une morphologie urbaine fonctionnelle

L'urbanisation de Port-des-Barques s'inscrit dès l'origine dans la longueur, en prenant appui sur le trait littoral nord, à partir de l'endroit où s'est défini le port dans l'estuaire. Une première rangée de maisons a été bâtie, ponctuée par le départ de quelques rues perpendiculaires vers le sud. Au milieu de l'ensemble, l'espace plus large communique avec une place, toute en longueur elle aussi, lieu commerçant et d'animation quotidienne de la première période. Au sud de cet espace, on compte à peine deux autres rangées de maisons avant d'atteindre les champs. Une voie est cependant privilégiée : celle qui mène à Piédemont et son petit port, où l'on trouve aujourd'hui un îlot inchangé depuis cette époque. L'urbanisation y reste beaucoup plus lâche : quelques maisons éparpillées le long de la falaise.

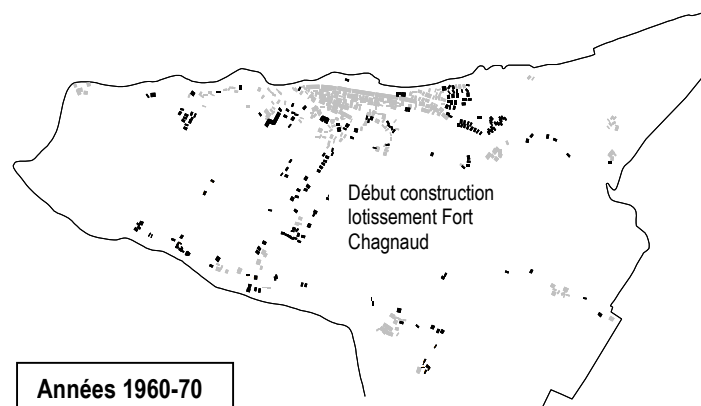
Le site du fort Chagnaud est inoccupé, de même que la pointe ouest, faisant essentiellement fonction de carrière de sable, avant d'être organisée en camping. Entre le bourg portbarquais et Saint-Nazaire, on note plusieurs petits hameaux épars correspondant à des fermes, le bâtiment le plus ancien connu sur la commune datant de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. L'essentiel des constructions date alors de la fin du XIX<sup>e</sup>-début du XX<sup>e</sup> siècle.

### 1960-1970 : constructions individuelles et premier programme d'aménagement

Assurément, le point de rupture dans l'évolution de l'urbanisation se situe dans les années 1960, lorsqu'on décide de planifier très précisément la localisation d'une partie des constructions nouvelles grâce à un outil jusqu'alors inédit sur ce territoire : le lotissement. Un plan typique est alors tracé, partant d'un embranchement unique sur la voirie existante, à partir duquel se développe au milieu du lotissement une arborescence simple en cul-de-sac.

Sans reproduire rigoureusement un modèle standard, les maisons individuelles, entourées d'un jardin, sont inspirées des canons de la modernité du moment : volets en bois sombre et ferronnerie d'inspiration rustique, crépis blanc immaculé et plan aux angles biens orthogonaux, toiture à deux pans en tuiles. Il faut rester fidèle à l'idée traditionnelle de la maison et du chez-soi, tout en affirmant une certaine modernité : un plan clair et fonctionnel, une véritable propriété indépendante vis-à-vis de la rue, suivant un modèle industrialisé reproduit dans toute la France, ►

### Les étapes de l'urbanisation pavillonnaire



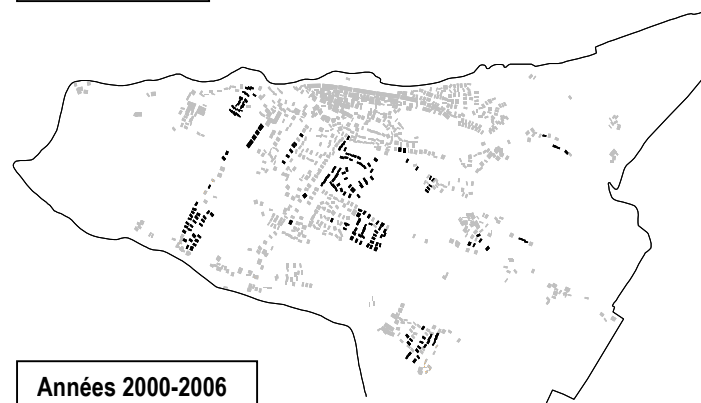
Années 1960-70



Années 1980



Années 1990



Années 2000-2006



celui du développement d'une campagne qui ne s'appuie plus directement sur le monde rural.

En même temps, se développe le long des voies, en continuité avec le bâti ou au milieu des champs, la construction de maisons plus spacieuses, à la conception différente. Marquant la réussite sociale, elles sont caractérisées par leurs sous-sols intégraux et leur grand escalier extérieur pour accéder au logement proprement dit. A l'image des châteaux habités à l'étage par les nobles, le plan de ces maisons reprend cette articulation entre propre et sale, privilégie la clarté plus que la facilité d'accès. L'ensemble s'avère souvent imposant et le parement des murs assez soigné.

Par petites touches et suivant un mini front pionnier, l'urbanisation de la commune commence, en rupture avec l'organisation traditionnelle du village de pêcheurs, sous le signe d'une modernité venue d'ailleurs, par l'intermédiaire des habitants suffisamment aisés pour construire ou acheter une maison neuve, parmi lesquels on trouve des ostréiculteurs locaux qui ont « réussi ».

### **1980-1990 : logements normés pour militaires et jeunes actifs**

Avec les années 1980, s'installe la banalisation de l'acte de bâtir sa maison. Le rythme des constructions reste cependant relativement équivalent à celui de la période précédente, tout comme l'augmentation de la population (autour de 11 nouveaux habitants par an). Pourtant la localisation des terrains bâtis se révèle nettement moins diffuse. Alors qu'auparavant chacun faisait pousser sa maison un peu partout, on observe désormais une densification des nouveaux espaces urbanisés. La mise en place de lotissements de taille modeste devient régulière car apparaissent de nouvelles attentes.

En effet, la tradition militaire de Rochefort évolue, en particulier avec l'ouverture en 1979 d'une nouvelle base-école de l'Armée de l'Air située à quelques kilomètres, entre Soubise et Saint-Agnant. La proximité de cette nouvelle source d'activité, désormais centrale pour la vie locale, et les atouts paysagés de la commune en font un lieu de résidence privilégié pour les militaires, s'installant avec leur famille pour une période d'environ 7 ans. Les pavillons se multiplient, loués par cette population nouvelle, dont les enfants complètent aussi les bancs de l'école. La mode est alors au crépi sablé, au début des huisseries en bois sombre avec un double vitrage, à l'époque où la cuisson micro-ondes et les magnétoscopes signent un confort domestique pas encore généralisé.

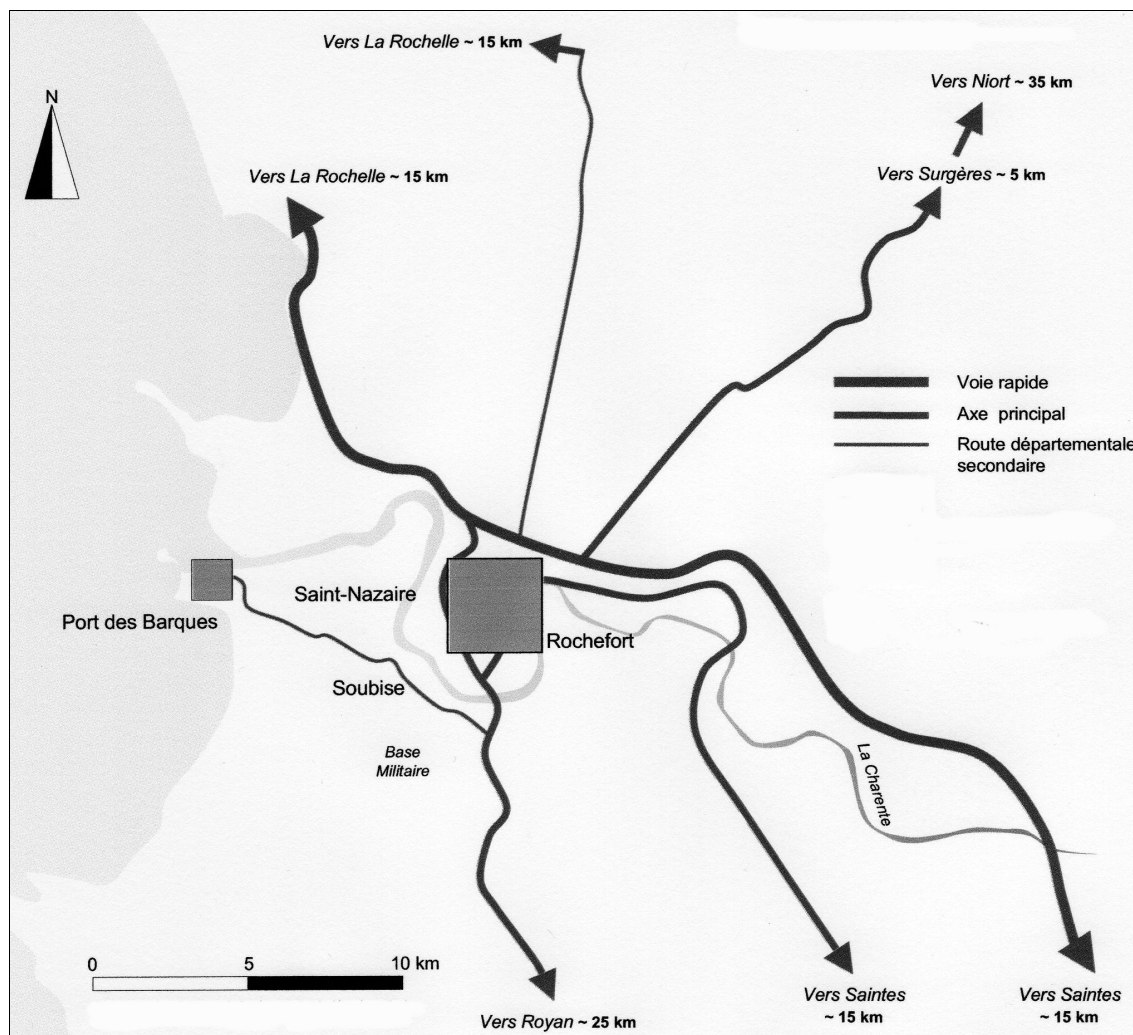
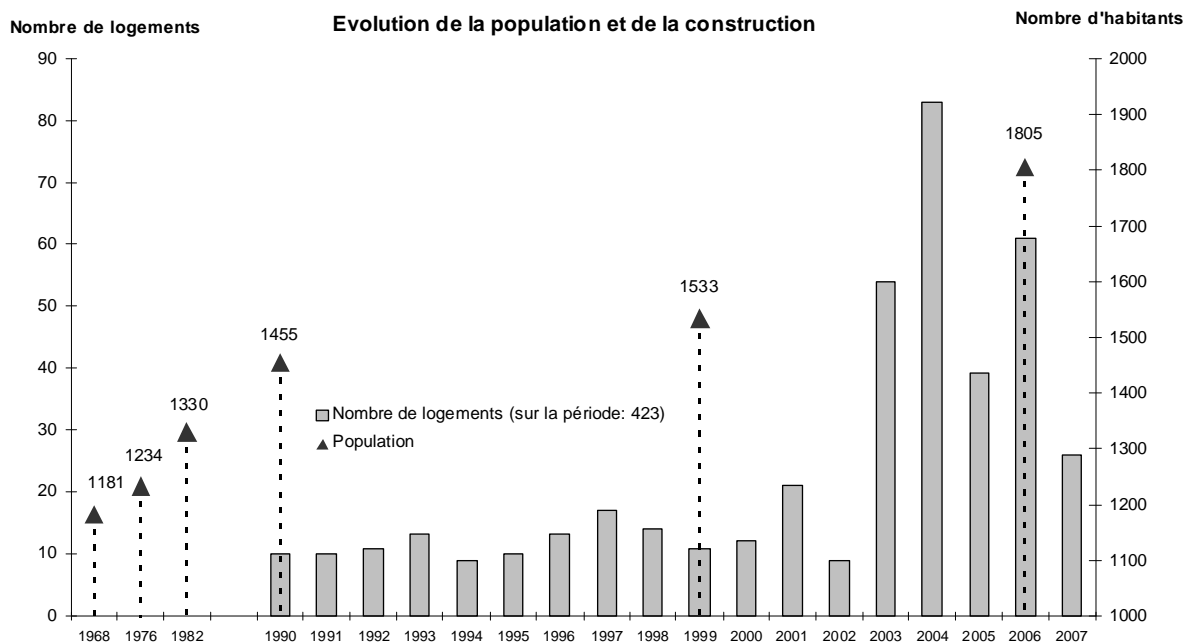


Pavillon de la 1<sup>ère</sup> génération des années 1970 (ci-dessus)  
Maison sur sous-sol intégral (ci-dessous)



Pavillon des années 1980-90 (ci-dessus)  
Pavillon de la dernière génération des années 2000 (ci-dessous)





Les distances sont calculées à partir de la pointe de la flèche en tenant compte du kilométrage routier



En une trentaine d'années, l'ensemble des voies qui étaient surtout dévolues à la circulation des charrettes et des chalands, a maintenant la fonction de desserte automobile des logements. Cette période est aussi celle du grand développement de l'ostréiculture, dans un esprit plus « industriel » avec des bénéfices économiques réels. La logique de localisation des constructions reste cependant spontanée, tout en confortant globalement les nouvelles zones ouvertes à l'urbanisation durant la période précédente.

### **Années 2000 : pour une retraite paisible**

Les années 2000 voient se répandre la nouvelle morale de l'aménagement du territoire, qui découle du consensus autour du « développement durable ».

Les constructions pavillonnaires sont fortement consommatrices de terres agricoles. L'éloignement croissant des villes, où se situe pourtant la plus grande partie des emplois, impose des coûts et des temps de transport croissants. L'argument de la qualité de vie par la proximité de la nature est pourtant contesté par la majorité des professionnels de l'urbanisme, qui ne s'intéressent pas à cette formidable mutation rurale des espaces périphériques des villes. Les lotissements se sont en effet développés grâce aux intuitions des promoteurs, à la rationalité des géomètres, à la qualité d'un nouveau produit industriel : le pavillon.

Mais la demande demeure toujours forte à Port-des-Barques car les coûts du foncier restent encore acceptables, à la différence de ceux des stations balnéaires au nord de l'estuaire. De plus, la construction du viaduc de Martrou au début des années 1990, remplaçant le pont levant, introduit une réelle continuité routière vers le nord, favorisée aussi par le nouveau contournement de Rochefort puis la suppression de la barrière de péage à l'entrée du viaduc. Les temps de trajet sont raccourcis : le centre-ville de Rochefort se trouve à un quart d'heure, celui de la Rochelle à moins d'une heure.

Le côté « nature », le calme véritable conservé durant la période estivale par un tourisme discret constituent de bons arguments de vente. En outre, pour la commune, le développement démographique signifie le maintien de l'école et l'augmentation de ses ressources par les impôts locaux. Les ostréiculteurs ne paient en effet pas de taxe professionnelle et le petit commerce souffre, comme ailleurs, de la concurrence de la grande distribution.

Le modèle des nouvelles constructions évolue en même temps significativement. En 2000, on construit un grand lotissement organisé autour d'un vaste espace vert préservant une perspective sur la mer. La qualité architecturale des maisons est mise en avant ; chacune se démarque par un petit cachet, une touche d'originalité qui répond à une demande grandissante de personnalisation.



Dernier lotissement des années 2000 avec perspective sur la mer

Les réseaux électriques et téléphoniques sont systématiquement enterrés et on veille à assurer une cohérence du développement urbain. Ces nouvelles exigences trouvent leur aboutissement avec le dernier lotissement. Celui-ci dispose de trois points d'entrées sur trois rues (ce qui a nécessité l'expropriation d'un jardin) et comble une immense « dent creuse », pour retrouver une certaine unité du tissu urbain, dans l'esprit d'une recherche de continuité entre le centre-bourg et ses récentes extensions d'une part, et le vaste espace pavillonnaire au sud, de l'autre.

Durant cette décennie, la population augmente considérablement, de même que le rythme des constructions, qui compte parmi les plus importants du Pays Rochefortais. La part des retraités, entre 1999 et 2006, gagne 5% pour dépasser le tiers de la population (27% en Charente-Maritime, 20% en France métropolitaine). A Port-des-Barques, en 2006, près d'une personne sur cinq n'habitait pas en Poitou-Charentes cinq ans auparavant.

Cette période conclut en accéléré la mutation certaine de la presqu'île, dont l'urbanisation est progressivement passée de la juxtaposition aléatoire le long des routes d'extensions à l'échelle individuelle, à la mise en place d'un vaste « grand ensemble pavillonnaire », dont la surface dépasse plus de dix fois celle du centre-bourg originel. Or ces changements particulièrement visibles en traduisent d'autres, tout aussi significatifs : l'urbanisation de Port-des-Barques dépasse en effet largement la stricte urbanisation de son sol.

## Réinvention des espaces quotidiens

### Une évolution du rapport à la maison

En étant attentif au discours des habitants de récents pavillons du Pays Rochefortais<sup>11</sup>, sur le thème de leur rapport à la maison, on remarque une importance significative de la dimension imaginaire, mais sur des registres très particuliers, articulés selon l'opposition suivante : d'une part, « mon pavillon est assez ordinaire, mais une bonne opération économique, il est tout à fait envisageable que je le vende » et de l'autre, « les vieilles maisons en pierres sont toutes incomparables ; leur architecture, leur histoire, leur vécu confèrent une ambiance de haute valeur ».

Si l'on reconnaît la valeur symbolique des constructions anciennes, souvent associées au thème

de la campagne, à une vie paisible, celles-ci ne représentent qu'un repère. Figures d'une autre époque, leurs qualités reconnues rencontrent rarement les attentes en terme d'organisation de l'espace domestique : cuisine ouverte et vaste pièce à vivre. Demandant souvent des travaux conséquents pour le confort souhaité, elles nécessitent des dépenses jugées trop importantes en comparaison du bénéfice qualitatif estimé. Partant du principe qu'il est important d'être bien logé, un pavillon – bien immobilier accessible – suffit amplement. L'essentiel est donc ailleurs. Le pavillon est « mon » logement, et de fait « ma maison ». Il se situe dans un lotissement ou dans une rue où s'alignent des pavillons équivalents, dans un espace calme et sûr. Les connaissances privilégiées ne se trouvent généralement pas dans le voisinage avec lequel on entretient peu de relations. Car il n'y a pas automatiquement d'intention de se sentir « chez-moi », passé le portillon du jardin – la petite ouverture dans le mur, qui distingue bien la limite entre l'extérieur et « mon monde à moi ».

Bien se sentir « chez-soi », voilà l'essentiel. Développer un « chez-moi » large et en partie collectif n'est plus une priorité. Cette évolution s'inscrit dans le long processus d'individualisation qui marque nos sociétés. Tout le réseau de relations, le travail et les activités des enfants se pensent à partir d'attentes et de calculs plus ou moins conscients, qui partent d'abord de la volonté de choisir, en exprimant sa liberté. Ainsi les jeunes retraités sont particulièrement sensibles à ces « valeurs ». Arrivant dans un cadre de vie agréable qui exprime un véritable retrait, ils peuvent à loisir inventer leurs pratiques quotidiennes et programmer des événements ou déplacements exceptionnels, tout en restant d'accès facile par l'automobile.

### Une remise en question de l'espace public

Avec la mise en place des lotissements où se sont multipliés les culs-de-sac, la rue est devenue en pratique un espace privé, réservé à l'usage des habitants. Avec la généralisation du jardin entourant le pavillon, le contact direct avec la rue s'affaiblit. En ce sens, la rue comme espace public primordial a disparu, elle n'est plus animée, elle ne sert plus que quelques fois par jour pour amener la voiture devant la porte du garage. Ce sont ces routes bien propres qui traduisent concrètement un idéal d'ordre, de silence rassurant. Le trottoir, devenu inutile, devient presque un archaïsme, un ornement pastichant le modèle de la ville.

La forme la plus aboutie de cette évolution introduit une notion de fermeture complète, avec le phénomène des « résidences sécurisées ». Monde ►

<sup>11</sup> D'après une enquête par entretien d'une heure environ, auprès de 11 habitants de nouveaux pavillons en lotissements, menée en 2007 sur un ensemble de communes témoignant de la diversité des situations spatiales du Pays Rochefortais.



à part, elles n'apparaissent pas seulement dans des quartiers victimes d'insécurité. Port-des-Barques en compte deux, face à la mer, mettant à disposition de ses habitants une piscine privative. L'une bénéficie même d'un large ralentisseur pour son confort, allant ainsi jusqu'à infléchir systématiquement l'usage d'une route.

Quant au front de mer, qui demeure l'espace le plus animé de la commune, son aménagement fait débat, à tel point que le programme issu d'un concours public est suspendu par la nouvelle municipalité. Ainsi la requalification de ce lieu pourtant directement lié à la dimension collective, ne parvient pas à créer un certain consensus. Oppose-t-il les anciens habitants conservateurs aux nouveaux habitants peu respectueux du site ? Il traduit surtout l'absence de projet collectif, comme si ce lieu de pratiques pour tous appartenait à chacun, et s'opposait aux touristes, étrangers, qui ne laisseraient aux habitants que leurs papiers gras.

L'urbanisation de Port-des-Barques s'est donc faite sans véritable plan prévisionnel, c'est-à-dire sur le développement d'un modèle basé sur le centre-bourg comme cœur conservé, avec une périphérie résidentielle par petits quartiers autonomes. La limite de ce projet par défaut s'observe par la difficulté à définir des enjeux communs dans un petit territoire d'environ 5 km<sup>2</sup>. Actuellement, le grand projet est de rénover la salle polyvalente utilisée par les associations<sup>12</sup>, largement dynamisées par de nouveaux retraités très investis, avec l'ambition de répondre d'un coup à des attentes très diversifiées, concernant d'abord les pratiques quotidiennes de chacun.

### **A chaque période son logement dans un lieu, un nouveau modèle ?**

Le sentiment d'appartenance communale naît donc moins de l'histoire individuelle, que d'attentes précises en terme d'entretien, de commerces de proximité et d'activités socio-culturelles sur place. Car l'important n'est certainement plus, comme pour les générations précédentes, de s'implanter dans un territoire, d'y grandir, de s'y marier et d'y vieillir. A chaque période de la vie son logement : les jeunes développent une relation intense avec la ville, son dynamisme et la richesse des pratiques qu'elle propose ; nombre de jeunes couples avec des enfants préféreront plus une ambiance à connotation « nature », mais proche de la ville car la variable emploi demeure essentielle. Certains retraités isolés

souhaiteront se rapprocher des services qu'offrent les pôles urbains, tandis que d'autres, fatigués de la vie urbaine, souhaiteront une forme de repos dans une campagne pas trop rurale.



Venelle et petite maison de pêcheur dans le centre-bourg



L'îlot de Piédemont, témoin intact de l'ancien hameau du sud

<sup>12</sup> 26 associations sont recensées en 2009 sur le site internet de la commune : 9 concernent le sport et le nautisme, 8 la culture, les sciences et les arts, 9 les rencontres et échanges.

Ainsi les rapports aux lieux changent et se diversifient. Port-des-Barques y participe avec une population variée, qui se complète aussi durant la période estivale. Sans bouleverser l'équilibre de la commune, les vacanciers habitant leur résidence secondaire, un bungalow ou occupant un emplacement au camping apportent une connotation décontractée, une animation calme bien différente de l'ambiance touristique intense de Châtelailon.

### Une commune multipolarisée

Une commune périurbaine multipolarisée, selon la définition de l'INSEE, est une commune « située hors des aires urbaines, dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil de 40% avec une seule d'entre elles ». Or ce seuil n'est pas atteint par rapport à l'aire urbaine proche de Rochefort (voir carte de l'INSEE de 1999).



### À la recherche d'un nouvel équilibre spatial et social

#### Une fragmentation infra-communale ?

Sur le plan urbanistique, l'introduction des pavillons à Port-des-Barques tend à figurer une rupture avec le modèle rural du village. On observe clairement deux ensembles urbains, l'un délimité par les constructions anciennes, organisé par un réseau de rues, l'autre juxtaposé et récent, organisé par un tissu de voies d'accès, les deux communiquant essentiellement par deux axes.

Dans quelle mesure cette rupture se retrouve-t-elle au sein de la population ? Celle-ci apparaissait légèrement lors des dernières élections municipales, où l'aménagement du front de mer fut un objet de cristallisation des oppositions. Une telle fragmentation pourrait tendre à se réduire du fait des évolutions importantes qui touchent la population en général, dans le sens d'une urbanisation des modes de vie.

Beaucoup d'habitants travaillent à la base de Saint-Agnant, d'autres travaillent à La Rochelle, sans qu'on puisse évaluer leur nombre de façon précise. La taille de la commune, inférieure à 2.000 habitants, interdit en effet à l'INSEE de donner tous renseignements plus précis que ceux consignés dans le tableau ci-dessous. La commune, bien que « banlieue » de Rochefort, ne se définit donc pas directement par rapport à elle, même si les pratiques quotidiennes des Portbarquais sont très largement liées à Rochefort.

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone				
Années	2006		1999	
	<b>ENSEMBLE des actifs</b>	<b>527</b>	<b>100 %</b>	<b>431</b>
<b>Travaillent dans la commune de résidence</b>	<b>203</b>	<b>38,5 %</b>	<b>188</b>	<b>43,6 %</b>
<b>Travaillent dans une commune autre que la commune de résidence dont :</b>	<b>324</b>	<b>61,5 %</b>	<b>243</b>	<b>56,4 %</b>
- située dans le département de résidence	310	58,8 %	222	51,5 %
- située dans un autre département de la région de résidence	3	0,6 %	8	1,9 %
- située dans une autre région en France métropolitaine	11	2,1 %	13	3,0 %

Sources : INSEE, RP 1999 et RP 2006, exploitations principales

Ainsi la commune se différencie bien d'espaces français toujours marqués par la ruralité, comme dans le sud du département. Port-des-Barques se définit surtout par une « ambiance territoriale » qui le fait appartenir à un véritable territoire orienté autour de Rochefort, avec la particularité de se situer en presque île.

### Une manière d'habiter ?

Si l'on considère « habiter » dans son acception la plus large – l'expression de nos rapports aux lieux et au monde –, on peut noter que le goût affirmé pour les valeurs venues de la ville – vouloir choisir son parcours, les gens qu'on fréquente, réaliser divers projets – se confronte à Port-des-Barques à la présence de la mer, dans un lieu qui renvoie à l'ailleurs possible, à un horizon calme. Un espace périurbain littoral, peut-être ainsi moins démuné qu'ailleurs.

L'attachement des habitants au lieu, en relation avec les aménités<sup>13</sup> d'une période, ne se définit donc pas directement par l'évaluation des services, le risque des coûts économiques engendrés par l'éloignement, il ne part pas non plus d'une relation subtile et cultivée, voire d'une attente vis-à-vis des paysages, même si ces différents facteurs entrent en compte. L'évolution de la commune, que traduit son urbanisation, correspond surtout à un projet individuel généralisé, dans le cadre d'une « pavillonnarisation » de la France, à laquelle a répondu l'industrie du bâtiment, en suivant ici la tendance d'une littoralisation du peuplement et d'une occupation des « fronts de l'eau ».

On connaît le grand moment « aménagiste » piloté par l'Etat, qui a suivi la Reconstruction d'après guerre, avec la politique des grands ensembles, largement mise en œuvre par le soutien du corps des Ponts-et-Chaussées. Pourquoi ne pas voir ces derniers 7 millions de pavillons comme une évolution de nos villes, conçues par les promoteurs immobiliers, répondant à une véritable demande sociale, s'inventant, amenant de nouveaux problèmes, tels que la confrontation de ce mode de développement aux problématiques environnementales ?

Cette évolution s'inscrit dans un « aménagement des territoires » à une échelle locale qui s'affirme, reconfigurant ainsi l'architecture de « l'aménagement du territoire » ■

### Bibliographie:

S. ARLAUD, Y. JEAN, D. ROYOUX (coord.), *Rural-Urbain, Nouveaux liens, nouvelles frontières*, PUR, collection Espaces Territoires, 2005 (sur les rapports et les dynamiques des espaces ruraux et urbains, résultats d'un colloque international à Poitiers).

F. ASCHER, *Les nouveaux compromis urbains, lexique de la ville pluriel*, L'aube, collection Mondes en cours, 2008 (sur les caractères de l'évolution des villes, par le grand prix de l'urbanisme 2008).

E. CHARMES, *Le périurbain face à la menace des Gated Communities*, l'Harmattan, collection Villes et Entreprises, 2005 (sur le rapport à autrui et l'environnement immédiat des habitants, par un sociologue).

J.-P. LAHOUGUE, *Lettre au maire de mon village*, Champ Vallon, collection Esprit Libre, 2004 (une perception de l'évolution des villages, par un écrivain).

T. PAQUOT, *Demeure terrestre, enquête vagabonde sur l'habiter*, L'imprimeur, collection Tranches de villes, 2005 (sur notre rapport à l'espace à travers ses grands penseurs du XX<sup>e</sup> s., par un philosophe).

**Sauf mention contraire, tous les croquis, tableaux et photos sont de F. Rochon**

<sup>13</sup> Terme utilisé par les géographes et spécialistes du paysage au sens d'attraits, atouts.



